

# Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

## **Le Ministre doit reculer ! c'est l'exigence de tous les personnels.**

Partout depuis 3 semaines, les délégations, les rassemblements se multiplient devant les IA et les rectorats, exigeant l'annulation de chaque suppression de poste, exigeant l'annulation des 16 000 fermetures de postes.

La FNEC FP-FO confirme sa proposition à toutes les fédérations de l'Éducation nationale d'agir pour l'annulation de toutes les fermetures de postes. Si c'est la grève qui est nécessaire pour faire reculer le ministre, il faut la décider !

Toutes les pétitions, toutes les assemblées générales, toutes les délégations, tous les rassemblements devant les IA et rectorats expriment la même exigence : il faut arracher le maintien de chaque poste ; les fermetures sont liées à l'application des contre-réformes.

Aux revendications des personnels, le ministre répond par l'application et l'aggravation des contre-réformes et la destruction du statut : dispositif ECLAIR, réforme des STI, l'école du socle commun, rythmes scolaires, évaluation des personnels, mastérisation, labos et ITRF....

Face à cette fin de non recevoir, depuis janvier, la mobilisation se renforce : par dizaines et centaines, les établissements, écoles et services opposent leurs revendications aux décisions de l'administration : Montpellier, Poitiers, Strasbourg, Paris, Marseille, Angers, Le Puy en Velay, Amiens...

**Chaque poste regagné est une victoire contre la RGPP et la politique du ministre qui la met en œuvre avec ses contre-réformes !  
Ce qui est possible localement doit être possible nationalement !**

La FNEC FP-FO constate qu'aucune des journées d'action, sans grève ni revendications claires, n'a permis d'obtenir satisfaction. Cela s'est vérifié lors du conflit sur les retraites ; personne ne croit sincèrement qu'une manifestation le 19 mars, un samedi qui plus est, pourra peser sur la situation, pas plus que n'ont pesé les journées du 22 janvier ou du 10 février.

Ce qui est nécessaire c'est l'action commune pour les revendications, pour faire reculer le ministre.

C'est l'exigence unanime des personnels : l'annulation des 16000 fermetures de postes et de toutes les réformes qui les mettent en œuvre.

La FNEC FP-FO apporte son soutien aux démarches des personnels dans les établissements et services, en direction des IA et rectorats pour obtenir la restitution des postes, classes, sections menacés de suppression (la FNEC FP-FO dépose un préavis de grève couvrant toutes les situations).

Le ministre doit répondre aux assemblées générales. La FNEC FP-FO appelle ses sections et syndicats à préparer et convoquer partout des assemblées générales dans les établissements et services pour établir les revendications en direction du ministre.

La FNEC FP-FO propose à toutes les fédérations de porter le mandat des assemblées générales chez le ministre : « Monsieur le Ministre, nous exigeons l'annulation des suppressions de postes dans notre établissement, nous exigeons l'annulation des 16 000 suppressions de postes qui découlent des contre-réformes ».

La FNEC FP-FO reçue en mars par le Ministre portera toutes les revendications exprimées par les assemblées générales des établissements, écoles et services.

Montreuil, le 24 février 2011.